

Annexe à la dépêche du Consul de France à Andrinople du  
19 Décembre 1860, n. 11.

Note des sommes d'argent que S. S. l'Archevêque de Pélusse  
a perçues abusivement sur les habitants de vingt six villages de son  
Diocèse depuis son intronisation en 1855, jusqu'au 9 Novembre 1860.

Village d'Abrouou.	Piastres
Droit sur 190 familles à 23 piastres par famille ( <i>Boytouca</i> ) . . . . .	4,370.
Perçu à l'occasion des fêtes et des foires ( <i>Siâ râ stýcia ný narypouká</i> ) . . . . .	4,000.
Perçu sur les charbonniers	690.
Pour accorder la permission de danser	1,250.
Pour dire la messe ( <i>Siâ tñv Anoupyiav</i> )	328.
Valeur de pierres exigées par S. S. pour palissades son jardin	1,440.
id de cinquante arbes de bois de chauffage	800.
id de deux arbes de charbon	120.
id d'un id id id	60.
id d'un mouton	40.
Pour 34 permissions de mariage ( <i>Συνουσία</i> )	4,404.
Droit de <i>Embalkion</i> ( <i>Εμβάλκιον</i> ) - payé par le <i>Papas</i>	5,000.
Droit de <i>Philothon</i> ( <i>Φιλόθρον</i> ) - payé par le même	510.
<i>Praktich</i> ou étrennes forcées, payé par le même	280.
Payé de force ( <i>Επείμειβ</i> ) par <i>Gusel</i> <i>Eniandrapyllo</i>	300.
" " " " <i>Georges Kara-Curanoglou</i>	980.
" " " " <i>Contri et Stoizo fierca</i>	342.
" " " " <i>Kolio Theodorou et Simo</i>	55.
" " " " <i>Kotro Batakoglou</i>	102.
" " " " <i>Soulzo Youvanoglou</i>	55.
" " " " <i>Stoian Androni</i>	55.
" " " " <i>Quintus Cimo et Slavc</i>	240.
" " " " <i>Stoian Guffoglou</i>	50.
" " " " <i>Stoian Pico</i>	55.
" " " " <i>Etinas Gamanou et Stoian</i>	155.
Droit de l'âme ( <i>Ψυχονομία</i> ) sur 15 morts	1,378.
Payé de force par <i>Soulko</i> <i>Theodorou</i> pour feuillage	250.
Village de <i>Thouphla</i>	
Droit sur 72 familles à 23 piastres par famille.	
	Total 27,294.

à reporter

	Report	" 28,950.-
Pour dire la messe et pour les fêtes publiques	"	2,165.-
Embattikion	"	2,140.-
Philotimon	} payés par le papeas	330.-
Bakchich forcé		300.-
Pour 16 permissions de mariage	"	1,555.-
Droit de l'âme sur 15 morts	"	905.-
Pour parolouner	"	30.-
Pour bénir le village	"	150.-
	<hr/> Total	" 56,515.-

Village de Prokoviani

Droit sur 72 famille à 23 piastres par famille	"	1,656.-
Pour dire la messe et pour les fêtes publiques	"	1,850.-
Pour bénir le village	"	360.-
Sept arabas d'échalas pour la vigne de l'Archevêque	"	140.-
Embattikion	"	2,250.-
Philotimon	} payés par le papeas	330.-
Bakchich forcé		280.-
Droit d'Apaliti pendant l'année 1858.....	"	1,800.-
Pour vingt permissions de mariage	"	2,998.-
Droit de l'âme sur six morts	"	415.-
	"	30.-
	<hr/> Total	" 18,621.-

Village de Lapas Kevci

Droit sur 39 familles à 23 piastres par famille	"	897.-
Pour dire la messe et pour les fêtes publiques	"	1,150.-
Pour bénir le village	"	150.-
Peux pour palissades le jardin de S.S.	"	400.-
Droit d'Apaliti payé en nature (46 k. l. l.).	"	1,150.-
Embattikion	"	5,000.-
Philotimon	"	360.-
Pour dix permissions de mariage	"	1,917.-
Droit de l'âme sur 3 morts	"	165.-
	<hr/> Total	" 59,813.-

Village de Yeni-Naballe

Droit sur 12 familles à 23 piastres par famille	"	266.-
Pour dire la messe et pour les fêtes publiques	"	450.-
Pour bénir le village	"	80.-

à reporter " 60,609.-

	Report	" 60,609 <sup>00</sup>
Pour pour palissader le jardin de S. G.	"	201 <sup>00</sup>
Pour six permissions de mariage	"	450 <sup>00</sup>
	"	787 <sup>00</sup>
	<hr/>	
	Total	" 62,050 <sup>00</sup>

### Village de Kora-Cope

Croit sur 22 familles	"	506 <sup>00</sup>
Pour dire la messe et pour les fêtes publiques	"	900 <sup>00</sup>
Ceux arabes d'échalas pour la vigne de S. G.	"	50 <sup>00</sup>
Pour 28 kiles de blé	"	840 <sup>00</sup>
Pour cinq permissions de mariage	"	143 <sup>00</sup>
Croit de l'âme sur 2 morts	"	135 <sup>00</sup>
id id sur un mort	"	350 <sup>00</sup>
	<hr/>	
	Total	" 64,974 <sup>00</sup>

### Village de Coandji

Croit sur 80 familles	"	1,840 <sup>00</sup>
Pour dire la messe et pour les fêtes publiques	"	3,810 <sup>00</sup>
Pour louer le village	"	1,000 <sup>00</sup>
Croit de la grande église	"	690 <sup>00</sup>
Embalkion	} payé par le dâpas	" 1,415 <sup>00</sup>
Bakébié forcé		" 300 <sup>00</sup>
Pour 16 permissions de mariage	"	2,916 <sup>00</sup>
Croit de l'âme sur 8 morts	"	832 <sup>00</sup>
Percu sur 7 habitants pour avoir fait le mariage de M. Akhos (sij enia' Agropozitias)	"	861 <sup>00</sup>
Pour courtoise de son venant par S. G.	"	20 <sup>00</sup>
	<hr/>	
	Total	" 78,658 <sup>00</sup>

### Village de Khabailé

Croit sur 60 familles	"	1,380 <sup>00</sup>
Valeur de 62 1/2 kiles de blé à 50 piastres le kile, exigés par S. G.	"	3,125 <sup>00</sup>
Pour louer le village	"	500 <sup>00</sup>
Pour la grande église (le Constantinople, sij tij meyatij ékalyéias)	"	673 <sup>00</sup>
150 kiles de blé exigés par S. G.	"	3,750 <sup>00</sup>
Embalkion payé par le dâpas	"	600 <sup>00</sup>
Pour 11 permissions de mariage	"	4,790 <sup>00</sup>
Croit perceu sur l'âme de Stasimirov qui était aveugle et trois parure (Hypocritidion Stasimirov tou tou z' nlozotatou).....	"	300 <sup>00</sup>
Croit de l'âme sur 7 morts	"	616 <sup>00</sup>
Pour un acte de divorce (Anagupion)	"	

Pour une permission de fiançailles

Report " 95,294"-

" 75"-  
Total " 95,369"-

Village de Echaouchi

Droit sur 65 familles

" 1,495"-

Pour béni le village

" 600"-

Pour dire la messe et pour la grande église

" 1,980"-

Embatikhon

" 1,500"-

Philotimon

" 450"-

Bakchich forcé

" 300"-

Bakchich forcé au domestique de P. P.

" 10"-

Pour 10 permissions de mariage

" 1,189"-

Droit de l'âme sur 14 morts

" 1,110"-

Total " 104,153"-

Village de Orabisma

Droit sur 100 familles

" 2,300"-

Pour béni le village

" 2,500"-

Pour les fêtes publiques

" 2,186"-

Embatikhon

" 1,855"-

Philotimon

" 630"-

Bakchich forcé

" 130"-

Pour 25 permissions de mariage

" 3,475"-

Droit de l'âme sur six morts

" 460"-

Extorqué par force (Cjérimék) à Stoïo

" 110"-

id id

id

à Maria fille de Tchiodou

" 300"-

id id

id

à Nito

" 500"-

id id

id

à Yovan Angeloglou

" 250"-

id id

id

à Nito Palidjoglou

" 100"-

Total " 118,979"-

Village de Piperou

Droit sur 32 familles à 25 piastres par famille

" 826"-

Pour les fêtes publiques

" 2,400"-

Pour la 1<sup>re</sup> Coupe de communion être boîte à parfums

" 1,032"-

Droit de l'âme sur 2 morts

" 222"-

Pour 9 permissions de mariage

" 668"-

Bourses fournies par cinq arabas

" 100"-

Couvé par la caisse de l'église

" 200"-

à reporter

" 124,427"-

	Report	„121,427„
<i>Village de Pittira</i>		
Pour dire la messe et pour les fetes publiques		„ 2,200„
Droit sur 140 familles		„ 3,220„
Pour benir le village le jour des Epiphanie		„ 750„
Embattikon		„ 3,600„
Philotimonon	} payés par le Papas	„ 430„
Bakchick forcé		„ 1,000„
Pour benir le village		„ 1,100„
Pour 17 permissions de mariage		„ 2,633„
Bakchick forcé payé par le papas		„ 240„
Droit de l'âme sur six morts		„ 340„
Pour l'ordination du pretre Georgios		„ 1,900„
Droit sur l'âme de Rigun		„ 300„
id id de Nicolas le Feterimire		„ 300„
id id d'Asentari		„ 333„
	Total	„142,773„

<i>Village d'Ahalan</i>		
Droit sur 128 familles		„ 2,944„
Pour les fetes publiques		„ 1,100„
Embattikon		„ 3,600„
Philotimonon		„ 1,980„
Bakchick forcé payé par 3 pretres		„ 720„
Droit de l'âme sur 2 morts		„ 250„
Pour 31 permissions de mariage		„ 2,677„
	Total	„156,044„

<i>Village de Echekkerticli</i>		
Droit sur 146 familles		„ 3,358„
Pour les fetes publiques		„ 2,900„
Philotimonon	} payés par le Papas	„ 720„
Bakchick forcé		„ 720„
Embattikon		„ 6,300„
Pour pardonner		„ 110„
Pour 29 permissions de mariage		„ 3,442„
Droit de l'âme sur 20 morts		„ 1,641„
Droit sur l'âme du pretre Dimitri		„ 2,400„
Pour l'ordination du pretre Eimrios		„ 2,200„

à reporter 179,835„

	Report	179,835..
Pour une permission de mariage	"	500..
Droit sur l'âme du noyé Apostoli	"	84..
	<hr/>	
	Total	180,419..

### Village de Parou

Droit sur 110 familles	"	2,700..
Embattikon	"	6,360..
Phochinou	} payés par le papas	720..
Bakchich forcé		520..
Pour les fêtes publiques	"	2,760..
Pour 29 permissions de mariage	"	3,979..
Droit sur l'âme de 10 morts	"	696..
Payé par Evuar Sergou	"	55..
" par Georges Grandaphyllo	"	60..
" par Christo Massakoudi	"	114..
Droit sur l'âme du prêtre Michailo, perçu en nature: 1930 okes de blé	"	2,000..
Droit sur l'âme de Panayoti, perçu également en blé	"	3,332..
Pour l'ordination du prêtre Panayoti	"	2,100..
Pour dire la messe	"	600..
	<hr/>	
	Total	206,445..

### Village de Redini

Droit sur 30 familles	"	690..
Pour les fêtes publiques	"	750..
Pour béni les fondations de l'église	"	150..
Pour la fête de la dédicace de l'église	"	1,610..
Pour 5 permissions de mariage	"	278..
Droit sur l'âme d'un mort	"	72..
	<hr/>	
	Total	209,990..

### Village de Coulli

Droit sur 80 familles	"	1,840..
Pour les fêtes publiques	"	2,520..
Pour béni le village	"	150..
" " les fondations de l'église	"	300..
Pour donner à des baladias la permission de lutter (Pehlivan parassiz)	"	70..
payé par la caisse de l'église	"	1,750..
Pour la fête de la dédicace de l'église	"	200..
bovée fournie par des arabas	"	200..

à reporter 216,820..

	Report	„ 216,820„
Pour 11 permissions de mariage	„	1,568„
Droit de l'âme sur 7 morts	„	610„
Payé par l'église	„	420„
„ par les témoins de six mariages	„	150„
„ par un témoin	„	40„
Embattikion payé par le papas	„	2,000„
	<hr/> Total	„ 223,611„

### Village d'Orremi

Droit sur 81 familles	„	2,070„
Pour les fêtes publiques	„	2,940„
Pour bénir le village	„	200„
Droit perçu sur l'âme d'un mort	„	75„
Pour six permissions de mariage	„	2,665„
Parce que pendant cinq ans le village n'a pas eu de papas pour son église et que de temps en temps S. S. a dû envoyer un des prêtres d'Orta-Keui pour dire la messe - (Droit d'Orpakik)	„	8,000„
	<hr/> Total	„ 239,561„

### Village d'Ornacout Keui

Droit sur 65 familles	„	1,195„
Pour les fêtes publiques	„	2,196„
Pour 12 permissions de mariage	„	1,852„
Droit de l'âme sur 11 morts	„	956„
Cime forcée sur le blé à 11 paras par oke	„	275„
Embattikion payé par le papas	„	1,900„
	<hr/> Total	„ 218,535„

### Village de Perichava

Pour les fêtes publiques	„	1,850„
Pour bénir le village	„	260„
Embattikion payé par le papas	„	2,060„
Pour bénir les fondations de l'église	„	500„
Pour le Firman de l'église	„	1,200„
Pour signer le dit Firman	„	300„
Pour la 3 <sup>e</sup> coupe de communion	„	900„
Pour la fête de la dédicace de l'église	„	1,800„
Payé par la caisse de l'église	„	200„
Quatre moutons	„	80„

à reporter — 25

	Report	„257,685„
Prix pour permissions le jardin de S. S.	„	100„
Six arabas d'échalas pour sa vigne	„	120„
Neuf arabas de marbre pour sa maison	„	340„
Cinq arabas de paille	„	250„
Pour dix permissions de mariage	„	1,355„
Droit de laine sur 5 morts	„	297„
Pour ordonner le prêtre Zacharia	„	2,000„
	<hr/>	
	Total	„262,127„
Village de Sari Khotlar		
Droit sur 75 familles	„	1,725„
Pour les filles publiques	„	1,320„
Caxe des heures (Aio tui xgers) payé en nature - 1272 Kil. de blé	„	825„
Pour 9 permissions de mariage	„	190„
Droit de laine sur 11 morts	„	280„
Droit d'Aspak, (S. S. ayant refusé un prêtre au village) et amende pour avoir enterré les morts sans prêtre	„	7,200„
	<hr/>	
	Total	„273,967„
Payé par les cinq villages d'Orlouk, Orta Keui, Aspoukhar, Turk-Coandjik et Gaïtokhar -	„	100,000„
	<hr/>	
	Total	„373,967„
Les habitants des vingt six villages précités accordent à S. S. :	„	104,887„
et réclament les deux cent soixante neuf mille quatre vingt quatre qui forment la différence	„	269,080„
	<hr/>	

Sous traduction certifiée conforme à  
 l'original en langue grecque déposé entre nos mains  
 le Consul de France à Andrinople

L. S. S.

Andriouph, 18 X<sup>bre</sup> 1868

des en politique.

N<sup>o</sup> 11.

M<sup>r</sup>. Le Ministre,

En exposant à V. E., dans  
mon précédente rapport, le tableau  
des abus qui pèsent sur les populations  
chrétiennes de la Roumélie, en lui  
signalant l'incapacité et la corruption  
de l'administration ottomane, la  
exactions, et la violence de l'aristocratie  
Turque, j'émettais en même temps  
l'avis que les raïas aosaient au moins  
autant à souffrir du primat et de  
l'ignorance grecs, leurs corréligionnaires,  
que du fonctionnaire et des bey  
Musulmans. Cette conviction date  
de loin chez moi : elle est le résultat  
de recherches entreprises sans idée  
préconçue, sans parti pris, dans le  
seul but d'arriver autant que possible  
à la vérité, et je crois être en mesure  
de la justifier aujourd'hui en ce qui  
concerne l'Eglise orthodoxe, comme  
on le verra de mes derniers rapports et à  
l'égard pour le primat catholique.

L'Eglise orientale mérite  
également à pleins titres le  
respect et la reconnaissance de la  
Christiété. Elle se distingue  
par de justes titres, par son organisation,  
sa forme et la tradition de son  
culte, sa dogme, l'esprit général  
qui l'anime, elle se rapproche

Évidemment plus que le catholicisme romain du christianisme primitif; si, moins discipliné et moins austère que l'église latine, elle est aussi moins despotique et fait une plus large part à la liberté et à l'individualité humaine; il me suffit de trouver en elle le seul défenseur qui aient ou longtemps les saïens contre leurs conquérants, le symbole de leur nationalité, l'unique représentant politique qui leur ait survécu, pour l'unité religieuse, une existence appelée peut-être un jour à se développer sous une autre forme. Sous ce rapport l'église orthodoxe a bien mérité de l'humanité et de la civilisation. Mais tout en reconnaissant qu'elle a rempli longtemps cette glorieuse mission, parfois avec courage, toujours avec persévérance, on peut lui reprocher à juste titre de ne l'avoir pas poursuivie, depuis quelques années, aux populations chrétiennes de la Sibirie.

Balout bachtan kokar, "c'est par la tête que le poisson commence à se corrompre", disent les perses qui se corrompent en corruption; le proverbe est trivial, mais il est vrai, c'est surtout quand on l'applique à l'église orthodoxe. L'impartialité exige qu'on fasse

une distinction entre le Haut et  
le bas clergé grec, entre le  
hiéromonaque, voué au célibat,  
titre de l'ordre religieux parmi  
lesquels se recrutent exclusivement  
le Patriarche, le métropolitain,  
le laïque, le théologos, le docteur,  
le sixelle, le archimandrite, le  
Higoumène; — et le diacre,  
archidiaque, prêtre, arche-prêtre  
et économos, presque tous mariés  
avant l'ordination et vivant au  
milieu de la population dont ils  
partagent le plus souvent la misère.

Recruté à peu près au hasard,  
Multiplié au delà des besoins de la  
population sans le seul but de  
grossir le droit qu'il paie aux  
laïques, le bas clergé grec est  
profondément ignorant. Il  
suffit de savoir réciter quelques  
psaumes, traduire quelques psaumes,  
manier le goupillon & l'encensoir  
pour pouvoir entrer dans l'ordre:  
Mais grâce, précisément, à cette  
absence d'éducation professionnelle,  
de travail ecclésiastique sérieux,  
le prêtre séculier n'a point l'esprit  
de caste, d'ambition et d'invulnérabilité  
qui caractérise à un si haut  
degré le hiéromonaque. Le  
pape ne peut parvenir aux  
hauts degrés de l'Église: il le  
fait, en se donnant aucune peine  
pour le rendre plus digne du saint  
Ministère, s'égale au milieu de

Les occaillu dont il augmente  
le nombre pro parte virili  
et justis repletis, le baptême, la  
marie, la enterra, ne le  
cathédrale point et ne leur  
prend en général que ce qu'il  
lui faut pour vivre après  
avoir payé son ordination et  
le duy redonner annuelle  
qu'il doit à son évêque.

Je me disais que quelques  
morts au couvent. Je me souviens  
par avoir à répéter, même  
contre des moines grecs, tout ce  
dont le Moyen-âge a accusé  
le notaire, tout ce que l'Espagne,  
l'Asie même, reprochait  
aux siens. Au Monastère de  
la "Montagne Sainte", que  
j'ai visité, tout tout à la  
fois des retraites religieuses  
et des maisons de détention, un  
foyer d'intrigue politique  
et ecclésiastique et un lieu  
d'exil, une pépinière pour le  
haut clergé et son refuge pour  
les malheureux serfs de trop. (1)

---

(1) Le Patriarche y résidait, sous le pré-  
texte constant d'ancien sous-officier  
ou soldat et sous l'habit d'aristocrate  
confié à son officier général, M.  
Sebastianow. Le Comptable des  
paquebots russes y fait escale et  
s'y livrait, à l'époque où l'Altesse  
faisait partie de mon département  
consulaire, à de l'illuminations,  
par le gouverneur général de Salonique  
à son devoir prendre des renseignements  
des pasteurs étrangers, mais un peu tard.

Les hommes des Athos se partagent d'eux-mêmes en deux ordres : le novitice, dont le nombre, après un très long noviciat, sont soumis à une règle uniforme, à une discipline sévère, à un régime communautaire de vie, de travail, de prière & ne sortent plus du Monastère ; - et le <sup>idiot</sup> idiotique où le moine conserve une liberté individuelle plus grande & ne fait qu'un séjour temporaire. Les deux communautés rejoignent de riches, ce qui n'empêche pas le paysan, de la Chalcidique, dans les années de disette, de mourir de faim sur le terrain dont ils ont disposé et qu'ils cultivaient pour eux. (1)

---

La fin a eu lieu : de son côté, au moment Athos un capitaine dont la conviction hellénique paraissait à avoir été livrée aux influences turques qui l'entouraient, car, d'après mes informations, le jeune Kara Laffo, lors de son passage à la Montagne Sainte, se serait en lieu secret qu'à tel ou tel d'accueil et de concours de son compatriote.

(1) Les moines continuent impudemment de cette spoliation du habitant de la montagne : ils s'en font gloire.

" Tu' on on donne " me disait l'un d'eux, à propos, " quatre pites de terre à Kalamiri (un des faubourgs de Salonique), et je te demande par quel moyen pourrais-je posséder toute la ville ?

Les autres Monastères de  
la Macédoine, de la Thracie  
et de la Roumélie offrent moins  
d'intérêt et ne nourrissent en  
général que l'ignorance et  
l'oisiveté d'un petit nombre  
de colons grecs ou bulgares.  
Je n'ai trouvé au Monastère  
de Hagios Prodroinos, près de Serres,  
qu'un seul moine qui entendit  
l'hellénique: c'était l'écuyer,  
l'administrateur du Couvent, &c,  
et en sa qualité d'écuyer,  
il avait rendu à l'épiscopat les  
derniers débris de la bibliothèque  
célèbre que le patriarche Gennadius  
avait fait transporter sous cette  
forme après la prise de Con-  
stantinople.

### J'arrive au haut Clergé:

C'est là que commencent les  
abus que j'ai tenté de signaler,  
je n'en dirai que ceux qui, régularité  
dans leurs formes de taxes et d'impôts,  
pèsent si lourdement sur la  
population chrétienne.

Les principales dignités  
ecclesiastiques s'achètent dans  
l'église orthodoxe, comme les  
fonctions civiles dans l'adminis-  
tration turque. Je n'ai rien à  
dire du Patriarche œcuménique:  
s'il ne reçoit rien des Métropolitains,  
et du Caire que'il institue,  
ceux-ci sont d'autant moins  
excusables d'exiger des prêtres  
qu'ils ont ordonnés de l'édouacou

à bas leur,  
dont ce dernier, s'indemnitait  
largement sur la fidélité. Le  
principe l'évêque ne doit rien  
percevoir pour l'ordination d'un  
prêtre: en fait il exige de lui  
un droit qui varie de 2000 à 5000  
piastres. Le prêtre, outre son  
salaire à ce prix, paie chaque  
année à l'évêque une redevance  
(ἐπιβαλτικός) de 500 à 1200 piastres.  
Le fléau du voyageur, outre  
l'embalikhion, acquitte une taxe  
particulière, appelé ἡ ἀκόρησις, dont  
le chiffre est abandonné, comme  
le suit l'indigne, à la cupidité  
plus ou moins despotique, à  
l'émulation plus ou moins libre  
des contribuables. Le philoximon  
équivalent en général au dixième  
de l'embalikhion.

Outre ce impôt, qui frappe  
spécialement le papier et que paie  
en fin de compte la population,  
chaque famille ou stephana (1)  
donne à l'évêque sous le nom de  
"Secours", βοήθεια, une somme  
annuelle, facultative en principe,  
comme toute annone, exigé en  
fait, qui selon son caractère

---

(1) La stephana ou "couronne" constitue  
l'unité dans la statistique orthodoxe, comme  
l'"âme" ou ψυχή, dans la statistique ottomane,  
le "feu" dans la statistique arabe, - &  
multiplié par cinq, <sup>dans le lieu et</sup> ~~comme dans le lieu et~~,  
donne le chiffre approximatif de la population  
totale. L'expression de stephana est tiré  
de la couronne (στράγγαλος) qui symbolise  
chaque mariage que & représente la  
maison, le feu.

Sociés, à un vingtième de  
piastre; elle est uniformément  
de 23 piastres dans celui de  
Séligé. De plus, chaque trois  
ans, l'évêque fait une tournée  
pastorale dans son diocèse &  
perçoit double taxe. D'après les  
chiffres probablement altérés  
qui m'ont été communiqués par  
le secrétaire de l'évêque d'An-  
driouph, le 300 villages qui  
composent l'éparchie paient  
chaque année 180,000 piastres,  
300,000 p. par conséquent  
chaque troisième année.

Si considérables que  
sont ces taxes, elles sont  
dépayés de beaucoup par le cabul;  
c'est là que l'avidité épiscopale  
se donne toute carrière.

Lorsque l'évêque consacre  
une nouvelle église, il exige  
un droit pour la pose de la  
Sainte Table. Cette redevance, en  
raison de son chiffre énorme,  
met peut-être plus d'obstacle  
que le fanatisme musulman  
à l'érection de nouvelles basiliques,  
si il en était qu'un exemple  
pris dans l'éparchie d'Andriouph.  
L'évêque d'Antakia lui-même exige du  
village d'Albrubeh 5000 piastres  
pour poser la Sainte Table; le  
village ne offre 2000; on n'a pu  
jusqu'entendre de l'église attend  
encore sa consécration.

Le la prélat grave  
s'annoncent ainsi : l'autel,  
on imagine que'il font payer  
aux fidèles. Le mariage tout  
une source inépuisable de bénéfices  
profit : depositaire, & Acte de  
l'état civil, le clergé suppose des  
parents entre les contractants,  
invente des cas prohibitifs qui se  
livrent à prix d'argent, & les plus  
souvent, oppose un veto qu'il ne  
se donne même pas la peine de  
justifier. Le droit que l'église  
perçoit régulièrement pour un  
mariage est de 12 piastres : cette  
taxe s'élève jusqu'à 5000 selon  
la fortune ou l'ardeur des futurs  
conjoints. Je pourrais citer tel  
fermier d'Orba Kuni à qui  
l'évêque a demandé 8000 piastres  
pour bénir son mariage. L'union,  
une fois contractée, l'évêque trouve  
un motif pour la rompre : il  
faut payer pour la faire confirmer.  
Peut-on se séparer ? Le divorce est  
impossible : il faut payer pour  
l'obtenir. - Le mort est taxé  
d'autant plus cher que c'est le  
dernier acte de la vie humaine  
donnant ouverture à une  
perception. Sous le nom de  
φρονησίδιος, littéralement : "la petite  
portion de l'âme", l'évêque perçoit  
sur le raïa décédé un droit de  
100 à 2000 piastres. Le cadavre

me sort pour de la maison  
avant d' avoir payé, quitta  
à pourrir sur la natte funèbre  
jusqu'à ce que la malheureuse  
famille ait rendu son berser &  
ses instrumens de travail pour  
acheter le droit de le mettre en  
terre.

Je me trompait en disant  
que la mort était pour le  
chrétien orthodoxe le terme de  
exécution, cléricale, l'avidité  
du prêtre le poursuivait jusqu'au  
delà de la tombe, fouille sa  
fosse & après avoir taxi son  
cadavre, taxe encore ses os. Le  
père paye <sup>par le sien</sup> & assure le  
repos de son âme que pour trois  
ans : avant que la troisième  
année soit révolue, la famille  
doit faire procéder à une délicate  
cérémonie, l'Anaxoxydy est  
supérieur : on ouvre la tombe,  
et aucune prière n'a telle jusqu'à

(1)

A l'époque où j'occupais le poste  
de Cholon, j'ai assisté plus d'une  
fois de cette nature. Je n'en ai pas vu.

Un paysan de Siam avait  
perdu sa mine. Le prêtre auquel il s'adressa  
pour procéder à l'enterrement  
exigeait 300 piastres. Le paysan objectait  
qu'il n'avait que une pata. - "L'entier  
pour toi", expliqua le prêtre : le corps de  
ta mine, dit-il pourrir, se tortura de  
chez toi que quand tu m'auras payé 300  
piastres" - le paysan vendit <sup>de sa mine</sup> la mine  
(c'est-à-dire la mine) et quitta le pays.

on cueille le vin, on le  
lave avec du vin, on coiffe le crâne  
d'une feuille ou d'une ficelle de femme,  
on traite de nouvelles prières, on  
prieait une dernière et lourde  
taxe de 500 à 3000 piastres; alors,  
mais alors seulement, le cadavre  
n'a plus affaire qu'aux vers. Cette  
paysanne de cercueil d'Andriople  
a dû se mettre au service & payer  
de deux <sup>(ou trois)</sup> années de sa gagee ces  
derniers honneurs dus, ou pour  
moins dire ces derniers devoirs  
infligés aux restes de son père.  
Le clergé que ~~on~~ effraye de  
justifier un acte de vampirisme  
sacerdotal en alléguant que  
l'Araxopedy <sup>sur</sup> Araxopdy  
date du temps où le fanatisme  
musulman méprisait la sépulture  
aux chrétiens & où le sultan  
devait envoyer chaque année  
son tribut plein à l'ottoman. Cette  
vérité, à supposer qu'elle ait été  
jamais vraie, cadrait si bien, n'existe  
plus aujourd'hui, mais la taxe  
est restée et n'en est que plus  
odieuse. <sup>(3)</sup>

---

(3) L'Araxopedy existe en Moldavie  
ou en Russie n'ont jamais eu besoin  
de séjours.

L'ensemble des taxes  
perçues par le clergé orthodoxe  
dépasse le chiffre du impôt régulier  
que perçoit l'administration turque.  
Il faut ajouter à ces extorsions,  
qui ont été moi, une prébende  
sans de prestations ecclésiastiques,  
la taxation,  
celle que le cénacle commettait  
uniquement du droit du plus  
fort: comme les fonctionnaires,  
et les bey musulmans. J'ai  
l'h. d'adresser ce journal à V. E.,  
M. le M. le, à titre de renseignement  
à cet égard, une pétition qui  
m'a été communiquée par les  
habitants de vingt six villages  
du district de Kilitza avant  
d'être déposée entre les mains de  
Nily pachas, & qui énumère les  
abus commis pendant cinq ans  
par leur métropolitain. Comme  
V. E. le verra par ce document  
qui mérite une attention parti-  
culière, tout ce taxé & surtaxé  
par l'archevêque de Kilitza:  
les foires, et les fiançailles,  
les mariages, les jours de  
fête, le pèlerinage, les  
Cabalades qui exercent leur art  
en plein vent, la communion,  
l'exercice d'une profession, le  
saint sacrifice et l'aube, l'âme  
de morte (ad velorem). Le  
prélat fait remplir sa cave  
et son grenier, enlève son  
jardin, approvisionner sa

cuisine et son écurie, payer  
sa éminence et son pardon,  
sa bénédiction et sa courtoisie-  
Commerciale, payer la ferme  
qui accorde de nouvelles églises  
à son diocèse, payer l'opposition  
de sa signature sur le même  
ferme; il tenait enfin jure au  
pauvre, et recommencé par  
S. S. Paul, voir desoppressés par  
l'église grecque comme impropre,

P. S. Je remarque un droit  
particulier, l'arpalik <sup>(1)</sup>, qui  
comporte quelque explication.  
Si les seigneurs ont voulu à  
multiplier le nombre des prêtres,  
et par conséquent à grossir le  
chiffre des revenus ecclésiastiques,  
ils tiraient cette partie de leur  
vacante. Le village n'a point  
de prêtre: on le frappe d'une  
amende. S'il en demandent un,  
on le lui refuse. S'il ont entre  
la mort leur pays, nouvelle  
amende. Il est vrai qu'on leur  
envoie de temps en temps de la  
métropole un prêtre dont les  
consolations spirituelles sont  
taxés d'autant plus haut qu'elles  
sont plus rares. C'est là ce qui  
constitue l'arpalik, ou l'"orga"  
fait officiellement le même "de  
orges", pour traduire l'expression  
turque par son équivalent latin.

---

(1) du mot turc arpa, "orge".

C'est ainsi que dans la région  
frontière les deux villages  
d'Armen et de Sari Kadar  
se plaignent d'avoir dû  
payer l'un 7000, l'autre  
8000 p. d'arpalik pour  
n'avoir par eu, pendant  
cinq ans, un papier que le  
Gouvernement leur refusait.

Le chiffre total de ces  
exactions s'élève à 373,967 fr.  
payés en cinq ans par une  
vingtaine de misérables  
villages qui ont réclamé  
quatre fois auprès du Patriarche  
sans qu'on daignât ordonner  
une enquête ni même leur  
répondre.

Ces chiffres sont énormes,  
mais ce qu'ils me disent par  
et ce que l'on doit pousser  
savoir, c'est l'opreté, la  
dureté, l'inhumanité invincibles  
avec laquelle les Turcs grecs  
proviennent à la perception de  
ce taxe. Les "gens du Roi"  
de notre vieux régime étaient  
pitoyables à côté de ce  
Ministre de la religion qui  
expropriait le vain insolvable,  
faisait vendre les misérables  
meubles, les outils de laboureur,  
jusqu'à les haillons, mettait

la putrefaction en guise de  
jarnisairé dans la maison  
funéraire, & ont trouvé moyen  
d'indigner de population  
que le dévouement des curés  
à indignent plus.

Après avoir constaté de  
propre fait on comprend  
et on se trouve que justice  
reprocher adressé au clergé  
grec dans une brochure bulgare  
récentement publiée à Constau-  
tinople & dont je citerai les  
principaux passages.

« Notre sainte religion  
se fonde sur la justice par le  
Patriarche Phanariote & tous  
les évêques évêques Phanariotes.  
Non seulement notre population  
ne rencontre en eux aucune  
sollicitude pastorale pour les  
besoins spirituels, mais elle  
endure toutes les oppressions  
possibles, elle devient souvent  
victime de leurs calomnies & de  
leurs fausses accusations. Non  
seulement elle ne trouve per-  
sonne sur la terre qui conduise  
au salut éternel, mais elle y  
trouve tous les jours des exemples  
d'une profonde corruption &  
d'un dégoûtant mépris pour

pour la religion... les évêques  
phénariotes préparent la  
porte de notre âme et de notre  
corps...

" Ils ont transformé la  
mission épiscopale en Spahilik  
et en un fief. Considérant  
le évêché comme un fief, le  
Patriarche et le Synode ont soin  
d'élire pour évêques non pas  
ceux qui sont éclairés et qui ont  
une vie exemplaire et édifiante,  
mais ceux qui leur donnent le  
plus d'argent et rattachent  
le mieux leur insatiable avarice,  
comme l'avouent les évêques  
eux-mêmes quand ils forcent  
leurs troupeaux à leur donner de  
l'argent...

" En achetant l'épiscopat  
ils ne remplissent leurs fonctions  
que pour avoir de l'argent,  
sans faire aucune œuvre de cause  
de l'Eglise :

" Pour de l'argent ils  
donnent le sacerdoce aux  
indignes ; pour de l'argent  
ils annulent le mariage  
légitime & confirment le  
mariage illégitime ; pour  
de l'argent ils condamnent  
et punissent le prêtre  
innocent & absolvent le  
coupable ; pour de l'argent  
ils multiplient sans nécessité

Le pater et ce de tout point de savoir où et comment peuvent être entretenus les ordonnés ; - uniquement pour de l'argent & nullement par un pieux zèle en fers de métal, de bénédiction, d'eau & d'huile etc., - pour de l'argent ils font la dédicace des églises, renouvellement des constructions ; pour de l'argent ils violent enfin toutes les lois de l'église ...

" Aduteurs et vendeurs du chapeau sacré, ils n'ont aucun soin de leurs âmes spirituelles, ils touchent jusqu'à la peau, ne les nourrissent que de la parole de Dieu & les scandalisent en offrant sans dévotion aucune & en mépris, sans crainte de Dieu, aux chants divins, des églises, des paroles honteuses & des vigiles de cabaret ...

" Ils sont ignorants & grossiers, ils s'adonnent aux plus scandaleux désordres de plongent dans un orgie dans le plaisir de la plus infâme débauche & renversent sous le toit de la nature sans l'effortissement de leurs viles passions ...

" Et de la clerge' que, telle est sa conduite ...

" ... tout cela se pratique, de suite, non seulement par tel

ou tel évêque, mais pas tout  
en général. Fût-il un évêque  
grec si c'est il jamais puni par  
le patriarche malgré toutes les  
plaintes fondées que son troupeau  
aurait portées contre lui. Tout  
au plus le remplacer-t-on par  
un autre semblable à lui,  
pour l'envoyer dans une autre  
diocèse <sup>souvent</sup> plus grande & plus  
profitable. Si deux diocèses  
le plaignent à la fois de  
deux évêques & si le patriarche  
s'aperçoit qu'il ne peut plus  
les maintenir, il se contente  
de les remplacer l'un par  
l'autre sans leur infliger  
la moindre punition, quelque  
démonstrées que fussent les  
accusations portées contre eux."

Cette peinture des  
clergés orthodoxes, tracée par  
son vulgaire, mais dont les  
traits eux-mêmes reconnaissent  
l'exactitude, n'est malheureusement  
que trop vraie. Je n'ai qu'un  
trait à y ajouter, & c'est qu'il  
parle le moins grec: le Haut  
Clergé grec est anti-grec.

Je veux bien admettre  
qu'il ait joué sincèrement,  
autrefois, le rôle de protection  
que les évêques latins de  
l'Occident lui attribuent  
encore aujourd'hui. Je ne

contestera même par un  
Martyrologe orthodoxe ce  
Patriarche frivoles jadis à  
Constantinople en 1821, - en  
représentant des attentats des  
Mollahs de la Mecque, - encore  
que le Martyr ne fut pas  
précisément un Confesseur  
puisque il venait d'excommunier  
l'insurrection grecque. Je  
voudrais voir une telle  
édition, que le martyr a par lui  
l'Église orthodoxe, que cette  
captivité de Babel, dans ses  
son propre tort, a ajouté à sa  
peut-être morale, que l'ère de  
liberté qui s'aggrave déjà dans  
Égypte, l'Asie et l'Orient est un  
partie son ouvrage. Malheureusement  
je ne vois rien qui justifie ce  
genre d'attention. Le haut Clergé  
grec est donné à la Turquie, ou pour  
moins dire, au régime turc, essentiellement  
favorable à sa réaction; le haut  
Clergé grec pourra être entraîné  
par un monarque chrétien: jamais,  
tant qu'il sera libre, il ne sera  
le chef ni même l'auxiliaire: j'en  
suis fâché pour ceux qui croient  
que si l'étendard de l'insurrection  
de l'Est jamais dans les plaines de la  
Bulgarie, "à sera la Croix blanche  
sur un fond noir, arboré par les  
frères, qui deviendra le Labarum  
de l'Indépendance". Les laïques  
grecs entendent trop bien leurs  
intérêts & sont trop insensibles  
à tout ce qui n'est pas leur intérêt

pour dériver un nouvel état  
de choses, pour en parer & y  
opposer, qui plus est, de toutes leurs  
forces. Mais du double pouvoir  
temporel & religieux, magistrature  
et prêtre tout à la fois, vendant  
la justice & le sacrement,  
se trouvant toujours assez libres  
s'ils ont assez d'or, - ils n'ont  
rien à gagner, ils ont beaucoup  
à perdre à voir une adminis-  
tration régulière & substituer au  
chaos qui favorise, concoure &  
absout leurs abus. Depuis que  
le gouvernement grec s'alarme  
son clergé, depuis que la population  
de la Grèce libre se lui plaint  
plus ce impôt qui écrasent  
encore le raiat, le vicaire  
orthodoxe de l'empire ottoman  
ont séparé leur cause de celle  
de l'hellénisme, & se sont rangés  
du côté de l'église qui leur est  
entre les mains, avec un pouvoir  
administratif sans contrôle, le  
moyen d'en abuser sans limite.  
Un de mes collègues de France me  
disait il avait connu, pendant  
son séjour de 24 ans en Turquie,  
quatre prêtres dont le sentiment  
futuriste causé d'un honnête  
honnête & d'un Hellène. Votre  
Sullama ne s'étonnera pas  
s'il n'en a vu rencontrer aucun,  
le prêtre orthodoxe n'est  
différent non lequel je me  
sois trouvé en rapport. Les

Métropolitain de Serin, Jacob,  
avait amassé 4,000,000 beyliktes  
en 33 ans & ne dépensait  
pas trop de l'argent. Je n'ai <sup>jamais</sup> trouvé  
des hauts dignitaires que que frivolité  
envers le pouvoir, d'ailleurs, son  
trouveau, duplié en son nom : je  
l'ai trouvé partout lâche, cupide,  
ignorant, libidineux : partout je  
l'ai vu s'entendre avec le Sultan  
mais pour déjouer les vaines,  
partout je l'ai vu le priver à  
maintenir le chrétien dans  
l'ignorance & l'abjection, à  
épouvanter ou étouffer leurs plaintes.  
Je n'hésite pas à considérer le  
clergé orthodoxe <sup>(dans son organisation actuelle,</sup> comme un des  
plus sérieux obstacles qui puissent  
rencontrer la régénération  
politique & morale de la population  
chrétienne de l'Empire ottoman.  
Le mal est arrivé à un tel point  
qu'il serait superflu d'y chercher  
un remède : une violente commotion  
un bouleversement complet de  
ce qui existe aujourd'hui peuvent  
seul le déraciner. Mais si l'on ne  
peut espérer, dans l'état actuel  
de choses, de réformer moralement  
le clergé orthodoxe & par lui, la  
population spirituellement religieuse  
qu'il domine, on peut du moins  
améliorer pour les derniers, les  
conditions matérielles qui leur font  
son organisation. On donnerait  
un traitement fixe aux divers  
membres du clergé grec, en  
provoquant de la part des chrétiens  
l'établissement d'un tarif annuel

pour la cérémonie du culte,  
le sultan ottoman allégerait  
de moitié la charge qui pèse  
sur le deux tiers des sujets.  
Il resterait sans doute à attendre  
l'exécution de ces mesures, & c'est  
là le difficile en Turquie: mais  
à défaut de l'autorité musulmane,  
toujours prêt à donner raison  
à qui la paie le mieux, la  
population ne manqueraient  
pas de recourir, comme elle  
l'a fait déjà, aux conseils des  
ambassadeurs européens dont la  
surveillance et l'intervention sont  
les seuls garants sérieux de  
toute justice & de toute réforme  
dans ce pays.